

SERVICE VIE SCOLAIRE

SVS/09-464-140 du 29/06/2009

ARRETE MODIFICATIF RELATIF A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ACADEMIQUE D'APPEL DE DECISION DE CONSEIL DE DISCIPLINE DES EPLE

Destinataires : Tous les collèges - lycées - LP et EREA

Affaire suivie par : M. GRIGNON - Tel : 04 42 91 71 64 - Fax : 04 42 91 70 02

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

Vu l'article D. 511-51 du Code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la composition de la Commission académique d'appel des décisions de conseils de discipline des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement,

ARRETE MODIFICATIF

Article 1 :

L'article 2 de l'arrêté précité est ainsi modifié :

M. Gérald ATTALI, Inspecteur d'académie – Inspecteur Pédagogique Régional est nommé pour une durée de un mois en remplacement de Mme Marianne FIELD, Inspectrice d'académie – Inspectrice Pédagogique Régionale Etablissements et Vie Scolaire, ceci à compter de la publication du présent arrêté au Bulletin Académique du rectorat de l'académie d'Aix-Marseille.

Article 2

La Secrétaire Générale de l'académie d'Aix-Marseille est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 29 juin 2009

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités